

Mise en place des CPTS

**Les biologistes médicaux réaffirment leur rôle dans la permanence des soins,
des urgences et des soins non programmés**

Auditionné le 13 juin dernier par l'Igas (Inspection générale des affaires sociales) missionnée par la ministre de la Santé sur la mise en place des CPTS (Communautés professionnelles territoriales de santé), le SDB (Syndicat des biologistes) a fait valoir le rôle que les biologistes médicaux et leurs laboratoires de proximité pouvaient jouer pour la permanence des soins, les urgences et les soins non programmés. Trois dossiers majeurs pour les Pouvoirs publics en termes d'organisation des soins de ville qui impliquent directement les biologistes médicaux dans les CPTS.

Participer à l'amélioration du premier recours

François Blanchecotte, président du SDB, affirme que *« les biologistes médicaux sont capables aujourd'hui, de répondre, dans le cadre de l'organisation et la coordination du soin de premier recours, au défi de la permanence des soins, des urgences et des soins non programmés, trois dossiers épineux pour les Pouvoirs publics »*.

Cela passe par l'engagement des biologistes médicaux à répondre 24h/24h et 7 jours/7 aux besoins de prise en charge des patients sur les territoires qui auront été définis, à assurer le dialogue au bon moment et au bon niveau avec les médecins prescripteurs, les sages-femmes et les infirmiers. Bref, à apporter la réponse biologique nécessaire de façon rapide, fiable et médicalement pertinente. Les pistes retenues seront dévoilées autour du 15 juillet.

Cet engagement peut se traduire par l'implication de biologistes médicaux dans les CPTS, structure d'organisation des acteurs du soin de premiers recours sur chaque territoire. *« Notre restructuration le permet, notre rôle de biologiste médical l'exige »* estime François Blanchecotte.

Organisation des soins sur le territoire

Les biologistes médicaux sont en première ligne dans la volonté d'accompagner la réforme pour apporter une réponse à l'organisation des soins de premier recours sur le territoire. C'est une volonté très forte du Gouvernement qui veut avancer -et vite !-, car il a clairement identifié que la clé de la réorganisation du système de santé vers plus d'efficacité se situe en ville et non pas à l'hôpital qui est à bout de souffle.

Contacts Presse

LauMa communication

Laurent Mignon - laurent.mignon@lauma-communication.com - tél : 01 73 03 05 20

Emmanuelle Klein - emmanuelle.klein@lauma-communication.com - tél : 01 73 03 05 22